

SEANCE DU 20 JUI 2014

Le vingt juin deux mille quatorze à dix-huit heures, le conseil municipal de Breau et Salagosse, régulièrement convoqué s'est réuni dans les lieux habituels de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DURAND, Maire.

Étaient présents : DURAND Alain, MARTIN Yves, PIALOT Pierre, RECOLIN Serge, DESCHAMPS Jean-Claude, DUMAS Sandrine, HAAS VIGNERON Sandrine, COMBERNOUX Samuel, DUPONT LAMOUREUX Suzanne, TOUCHE Bernard, PEYRE Serge

Était absent : départ de Monsieur Recolin Serge à 18h55

Madame DUMAS Sandrine est nommée Secrétaire de Séance.

ORDRE DU JOUR :

Avant de commencer la séance Monsieur le Maire félicite Samuel Combernoux pour la naissance de son fils et Serge Peyre pour la naissance de son petits fils.

1/ ELECTIONS SENATORIALES DESIGNATION DES DELEGUES :

Les élections sénatoriales auront lieu le 28 septembre prochain il est donc demandé de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et de 3 suppléants.

- Monsieur Pialot Pierre propose sa candidature et à 10 voix pour est déclaré délégué titulaire aux élections sénatoriales.
- Monsieur Yves MARTIN propose sa candidature et à 10 voix pour est déclaré 1^{er} délégué suppléant aux élections sénatoriales.
- Madame Sandrine HAAS VIGNERON propose sa candidature et à 10 voix pour est déclarée 2^{ème} déléguée suppléante aux élections sénatoriales.
- Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS propose sa candidature et à 10 voix pour est déclarée 3^{ème} délégué suppléant aux élections sénatoriales.

2/ REFERENT PARC NATIONAL DES CEVENNES

Monsieur Recolin Serge se propose pour être l'élu référent au Parc National des Cévennes et à l'unanimité le conseil municipal émet un avis favorable.

3/ DEMANDES DE SUBVENTION

- Association la Pétanelle : Le Maire donne lecture de la demande de subvention de l'Association la Pétanelle. Plusieurs interrogations se posent sur le fonctionnement de cette association (pas de fête votive, association fermée). Il est soulevé aussi le fait que le montant de l'aide demandée n'est pas mentionné. Sandrine Haas Vigneron, Yves MARTIN et DURAND Alain informent que cette association vient d'être reprise et qu'un geste doit être fait. Il est donc proposé de donner à cette association une subvention d'un montant de 100€. Après délibération le Conseil Municipal décide à défaut de préciser le montant de leur subvention à l'avenir et à 8 voix POUR et 2 voix CONTRE (COMBERNOUX et RECOLIN) et 1 abstention (DESCHAMPS) d'allouer une subvention de 100 € à cette association et de leur demander que pour les prochaines demandes de subvention de bien vouloir fournir tous les documents nécessaires pour l'octroi d'une aide. (compte rendu financier et projets...)

- Association Bréaunaise à Quatre mains : Le Maire donne lecture de la demande de subvention de l'Association Bréaunaise à Quatre mains. Il est demandé une participation à hauteur d montant de la dépense de l'impression des affiches soit 230 €. Plusieurs soucis se posent : Messieurs Recolin Serge et Combernoux Samuel soulignent un souci de fonctionnement des délivrances des subventions aux associations. Monsieur Combernoux souhaite la même règle pour toutes les associations. Monsieur Recolin Serge demande à ce que l'on chiffre le coût de revient de chaque association. Suite à une mauvaise entente Monsieur Recolin Serge quitte la séance à 18h55. Monsieur Pierre Pialot demande à ce que l'on fasse confiance aux associations. Madame Sandrine Vigneron indique qu'il n'y a pas de favoritisme, elle informe aussi que tout est inscrit dans les registres et qu'il n'y jamais eu de dérive et rajoute que les associations sont responsables. Monsieur Durand fait une proposition pour l'avenir : il propose qu'à partir de cette séance la Commission Vie associative, constituée de Sandrine Haas Vigneron et Suzanne Lamouroux, étudie chaque demande et la soumette au Conseil Municipal. Il est d'abord proposé donc de voter pour le montant de la subvention de 230 € et pour que la Commission Vie associative soit autorisée à étudier en premier lieu chaque demande. Après délibération, Le Conseil Municipal décide à 8 voix POUR, 2 abstentions (MARTIN et COMBERNOUX) d'allouer une subvention de 230 € à cette association sur la base de l'impression d'affiches et flyers et de leur demander pour les années suivantes un compte rendu financier, et le montant exact de la subvention. Ensuite, pour le deuxième vote celui d'autoriser la

Commission Vie Associative à étudier en premier lieu les dossiers de demande de subvention, il est décidé à 9 voix pour un avis favorable.

- Salon de Bréau en Cévennes : Monsieur le Maire informe que du 20 Juillet au 28 Juillet 2014 est prévu l'organisation d'une rétrospective Harry Séguela organisée par le Salon de Bréau en Cévennes. Il indique que tous les tableaux d'Harry Séguela ont été récupérés et déposés à la Thébaïde. L'association demande une cession gratuite d'un tableau d'Harry Séguela pour pouvoir le mettre en lot lors de leur loterie. Après délibération, le Conseil municipal approuve à 10 voix pour ce don. Une délibération devra être prise lors de cette cession en y indiquant le N° noté dans le registre.

QUESTIONS DIVERSES

- IRL Instituteurs 2013 :

Monsieur le Maire informe d'une délibération concernant l'Indemnité Représentative de logement (IRL) des instituteurs. Il explique que cette délibération ne concerne pas les enseignants de Bréau qui sont des professeurs des écoles et pas des instituteurs. Cependant cette délibération doit être votée. Le taux de base étant de 2808 €. Après délibération le conseil municipal approuve cette indemnité.

- Liste des élus de Bréau et Salagosse :

Monsieur Deschamps Jean-Claude souhaite avoir la liste de tous les conseillers de Bréau et Salagosse avec adresse mail et téléphone. Il lui est dit qu'elle lui sera transmise par voie électronique.

- Parking de Serres :

Monsieur Peyre Serge veut savoir si y'a du nouveau concernant le parking de Serres. Monsieur Yves Martin lui répond que pas plus que ce qui a été dit lors de la séance du 28 avril 2014.

- Wc au Rieumage :

Monsieur Serge Peyre demande ce qu'est prévu au Rieumage pour les toilettes ? Monsieur Yves MARTIN lui répond que si des toilettes doivent être implantées elles seraient installées au Moulin si un projet venait à voir le jour.

- Associations : Monsieur Pierre Pialot revient sur les subventions et informent qu'en 2013 le montant des subventions allouées aux associations et l'école pour sa classe découverte était de 1200 €.

- Commission Vie associative : Sandrine Haas Vigneron et Suzanne Lamouroux informent que la réunion mise en place avec les associations de Bréau a réuni environ 18 personnes. Un tour de table pour la présentation a été fait. Les associations ont montré beaucoup d'envie, de motivation, d'échanges. Elles informent qu'une autre réunion sera prévue à l'automne.

- Association aux Amis Cévenols : Sandrine Dumas informe que l'association a le projet de mettre en place des animations pendant l'été (soirées foot, concours de pétanque...). Il est souligné le problème du bruit. Sandrine Dumas informe que pour les concours de pétanque la fin de l'animation sera prévue vers 23h.

- Village fleuri : Madame Sandrine Haas Vigneron informe qu'elle a eu des retours concernant le non fleurissement de la place du village. Madame Suzanne Lamouroux répond que pour cette année aucun aménagement n'est prévu dans le village car cette année la commune de Bréau ne s'est pas inscrite au concours village fleuri. L'année dernière la Commune a obtenu une prime de 230 € pour l'acquisition de plantes et grâce au Conseil Général 300 plantes sont pu être commandées. Le seul fleurissement qui va être fait sera réalisé à l'aire de camping-car. Suzanne informe qu'il est difficile de s'occuper de tout l'entretien et plantation.

- Animations : Sandrine Haas Vigneron informe que lors du Yiddishland en Cévennes des ateliers d'art vont être mis en place (fabrication de structure d'art avec des matériaux de récupération) et Madame Lilian Brower propose de laisser les productions faites pour l'été.

- Marché de Bréau : Madame Dumas Sandrine informe qu'une annonce a été déposée sur le site www.leboncoin.fr. Elle est allée à la rencontre de la personne qui fait les pizzas à côté d'intermarché, cette dernière est intéressée à venir s'installer à Bréau les dimanches du marché. Madame Haas Vigneron Sandrine informe que Sandra Martin de la Mouline se propose de venir le 3^{ème} dimanche de Juillet pour des balades en cheval. Il est souligné qu'il manque des animations et des exposants.

Le Maire donne la parole au public.

Madame Capiou annonce l'existence d'un club de lecture qui s'est réuni pour la première fois le jeudi 19 juin 2014 à la bibliothèque. De plus, elle remercie la municipalité pour son aide quant à l'impression de photocopies, etc....

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 41.